



# **Rapport d'activité 2018**

**1 Les chiffres clé 2018**

**2 les orientations permanentes de la DAE**

**3 Des résultats tangibles pour les politiques publiques**

**4 Focus sur quelques évènements publics**

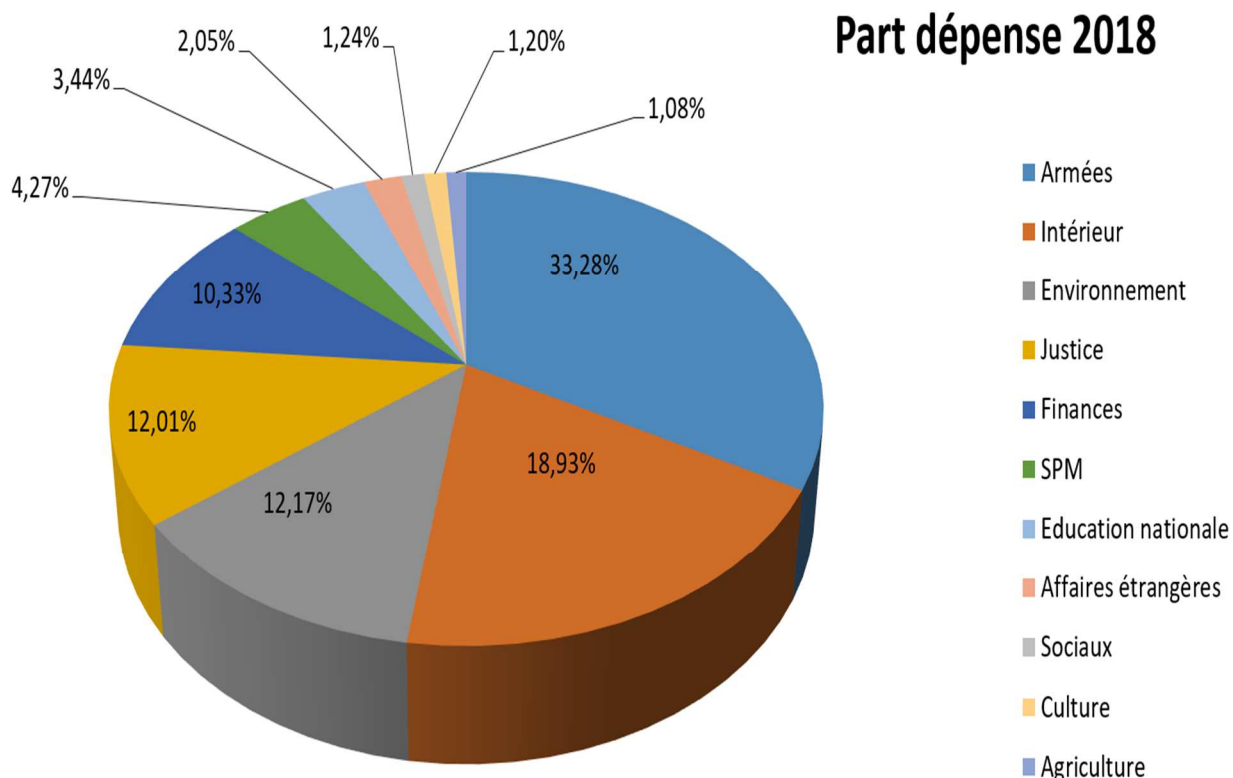
## 1 – Chiffres - clé

Inclus dans la commande publique, le périmètre de compétence de la DAE est constitué en 2018 de

### 34,5 milliards € de flux d'achat :

- ⇒ **Les achats des ministères.**
- ⇒ **Les achats des établissements publics sous la tutelle de l'Etat en périmètre DAE (l'achat public hospitalier et les achats des services publics ferroviaires notamment, tels que SNCF et RATP sont en dehors du périmètre d'action de la DAE).**

⇒ **17,1 milliards € d'achats annuels sont effectués par les ministères, hors achats d'armement**

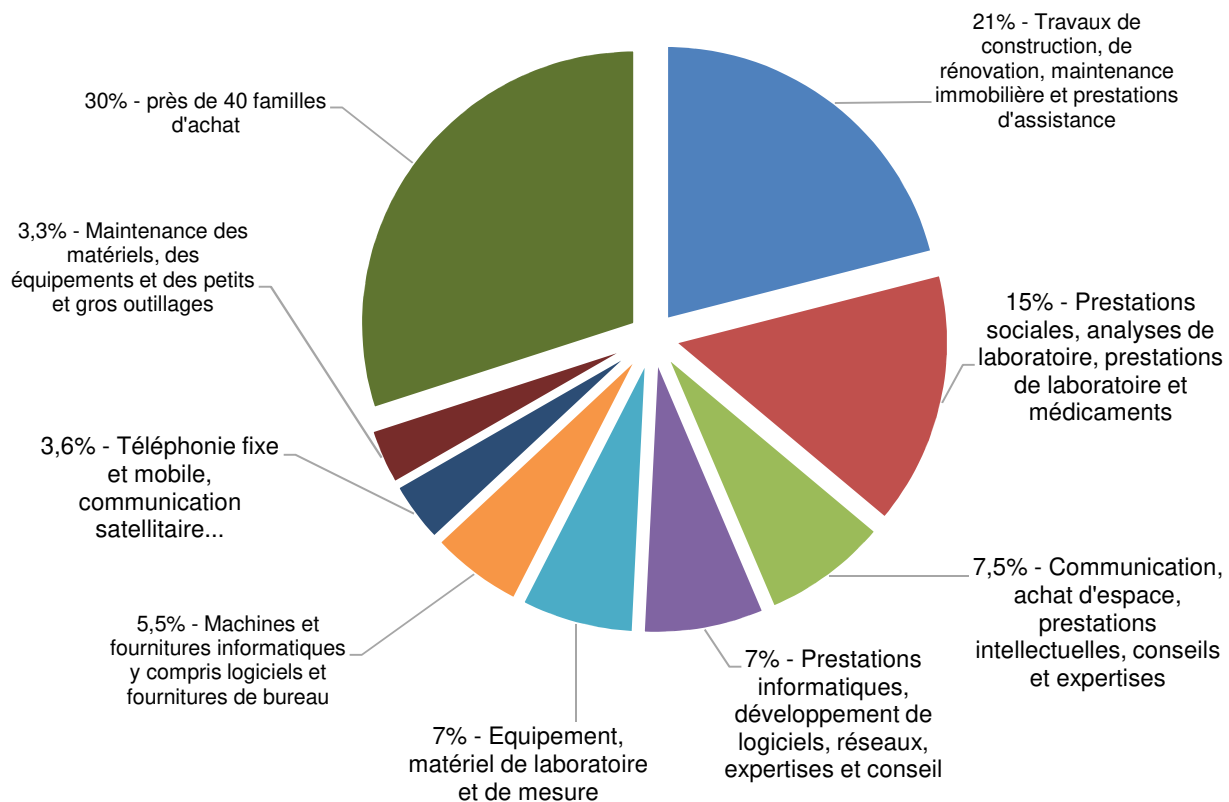


Cinq secteurs ministériels,

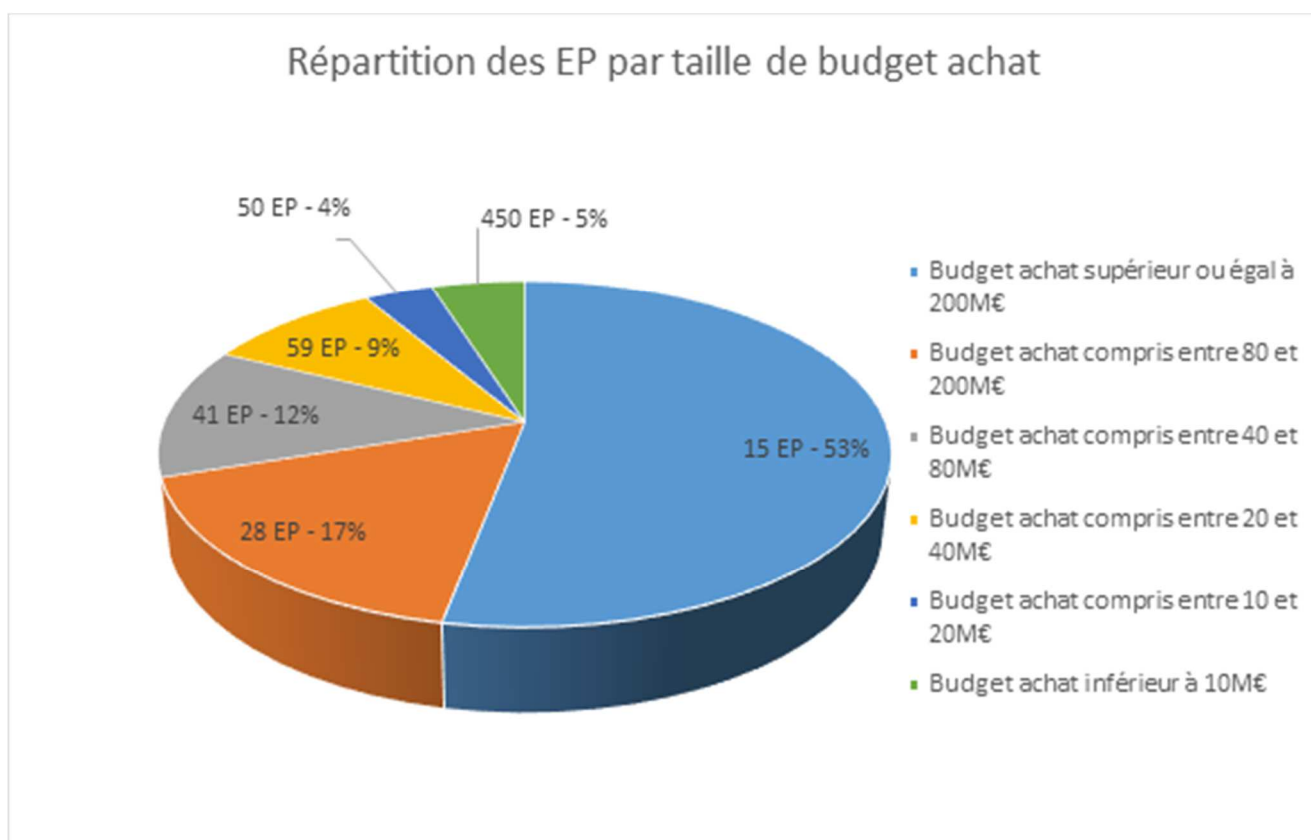
armées, intérieur, environnement, justice, finances, représentent 87% des achats.

Les achats des ministères se sont accrus de +5,4% entre 2017 (16,2 Mrds €) et 2018 (17,1 Mrds €)

## Les achats des ministères se répartissent de la manière suivante par grand domaine :



⇒ **17,4 milliards € d'achats annuels sont effectués par les établissements publics sous tutelle de l'Etat, hors service public ferroviaire et hôpitaux publics.**



43 établissements achètent plus de 80 M€ par an et représentent 70 % de la dépense d'achats.

150 établissements achètent entre 10 M€ et 80 M€ par an et représentent 25% de la dépense d'achats.

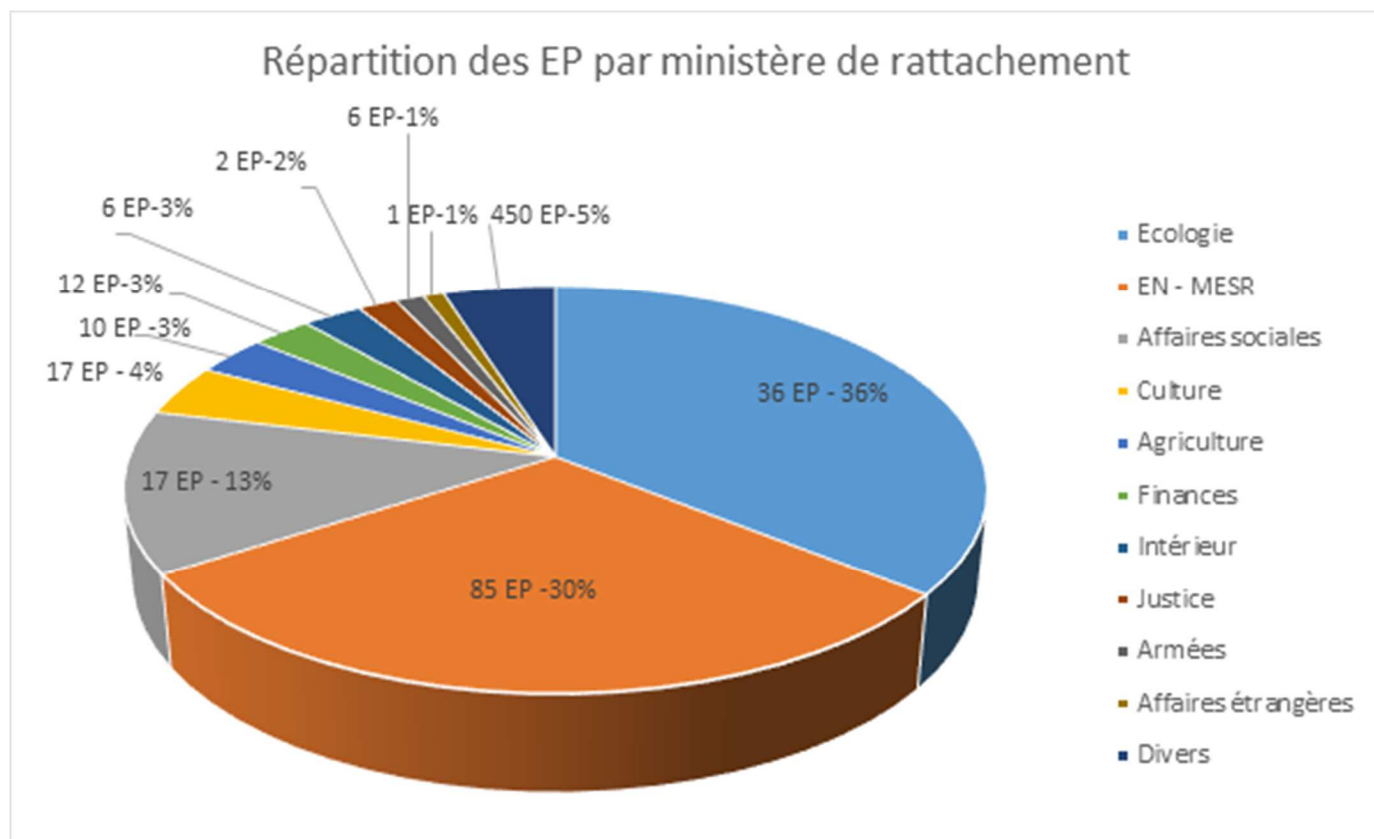
Les 450 établissements restants achètent moins de 10 M€ par an et représentent 5% de la dépense achats.

Les achats des établissements publics de l'Etat du périmètre de la DAE se sont accrus de :

+8 % entre 2017 (16,1 Mrds €) et 2018 (17,4 Mrds €),

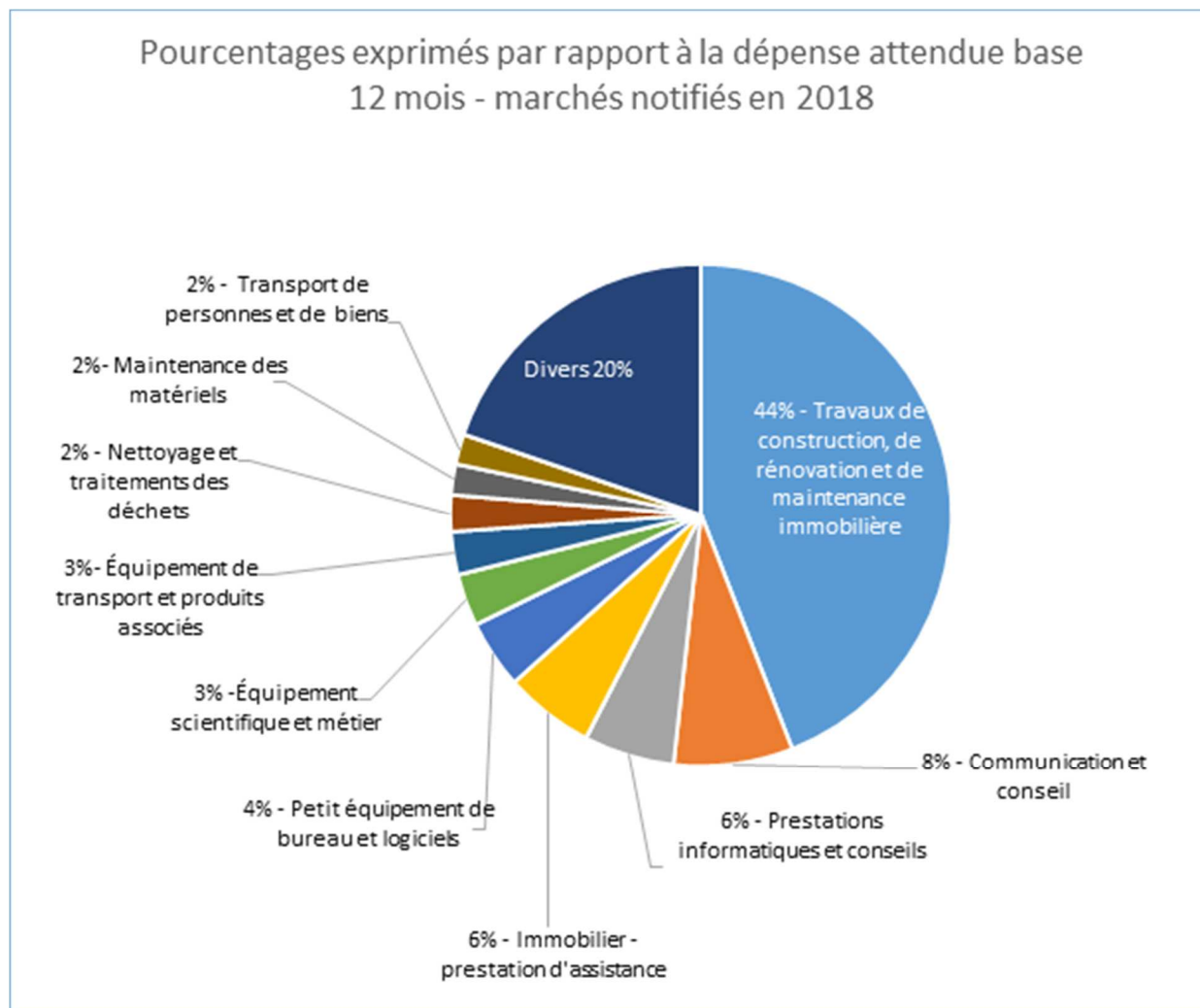
Cette augmentation est en grande partie (+ 6,8%) liée à la montée en charge des achats du Grand Paris Express (+ 1,1 Mrd €).

Trois secteurs ministériels de rattachement des établissements publics suivis (Ecologie ; Education nationale enseignement supérieur et recherche ; ministères sociaux) concentrent 79% des enjeux achats de ces établissements :



La structure des dépenses des établissements publics de l'État par grand domaine d'achat est très variée, hormis le poste des achats liés aux infrastructures et aux travaux.

Cette variété traduit le principe de spécialité qui a conduit à l'autonomisation d'établissements publics distincts :



## **2 – Les orientations permanentes de la DAE**

### **Promouvoir des marchés interministériels judicieux et accroître les résultats**

#### **La situation 2018**

5,5 Milliards € (32,5%) sur les 17,1 milliards € d'achat des ministères font l'objet d'une politique interministérielle de marchés passés au profit de toutes les administrations de l'Etat.

Le portefeuille de marchés interministériels se compose en 2018 de 103 marchés, en progression de 23 de vis-à-vis de 2017 (80 marchés). La vocation de la DAE n'est pas de concurrencer l'UGAP ou les ministères mais de défricher des terrains de gains et de mettre en place des stratégies performantes et partagées.

Ces marchés aux conditions compétitives dispensent chaque administration de passer un marché séparé. C'est un gain économique et un gain de temps organisationnel.

Les premiers bénéficiaires sont les ministères qui sont tous entraînés par les marchés interministériels. Subsidairement mais de manière croissante ces dernières années, des établissements publics de l'Etat qui en font la demande sont admis à en bénéficier.

Quel est le mécanisme d'association d'établissements publics juridiquement autonomes au-delà des ministères ?

Une convention de groupement permanent a été inventée par la DAE en 2016. Signée des deux parties (DAE ; représentant légal de l'EP) elle permet à cet établissement d'adhérer à tout nouveau marché interministériel ouvert aux établissements publics qui l'intéresse. C'est la traduction d'une volonté réciproque.

396 établissements publics de l'Etat ont adhéré à la convention de mutualisation en 2018 soit 20% de plus qu'en 2017. Les nouveaux marchés proposés ont généré 980 participations d'établissements publics soit 2,6 fois plus qu'en 2017. La moitié de ces participations profite à de petits établissements publics qui manquent de moyens en services supports et sont ainsi soulagés de travail en plus d'acquiescer des conditions économiques qu'ils n'auraient pas obtenus en achetant seuls. L'aide des services de l'Etat est concrète.

#### **Les perspectives pour les années à venir**

La mutualisation d'autres achats entre ministères est expertisée au fur et à mesure des possibilités. Elle ne dépassera probablement jamais la moitié de leurs dépenses, soit 9 Mrds € sur 17,1 Mrds € parce que la massification des achats doit rester pragmatique, fondé sur une performance globale tenant compte des spécificités et laissant une place suffisante aux achats conclus sur des bases décentralisées.

La DAE analyse, coordonne et organise stratégiquement ; les portages de marchés sont diversifiés, la DAE en tant que telle pour une minorité de marchés, les ministères les plus compétents sur un sujet où ils ont une part prépondérante des besoins exprimés, l'UGAP partenaire prioritaire, sans fermeture à d'autres centrales d'achats qui auraient une convergence de stratégie avec la DAE, et à l'avenir de grands établissements publics de l'Etat coordonnateurs, spécialistes d'un segment d'achat particulier.

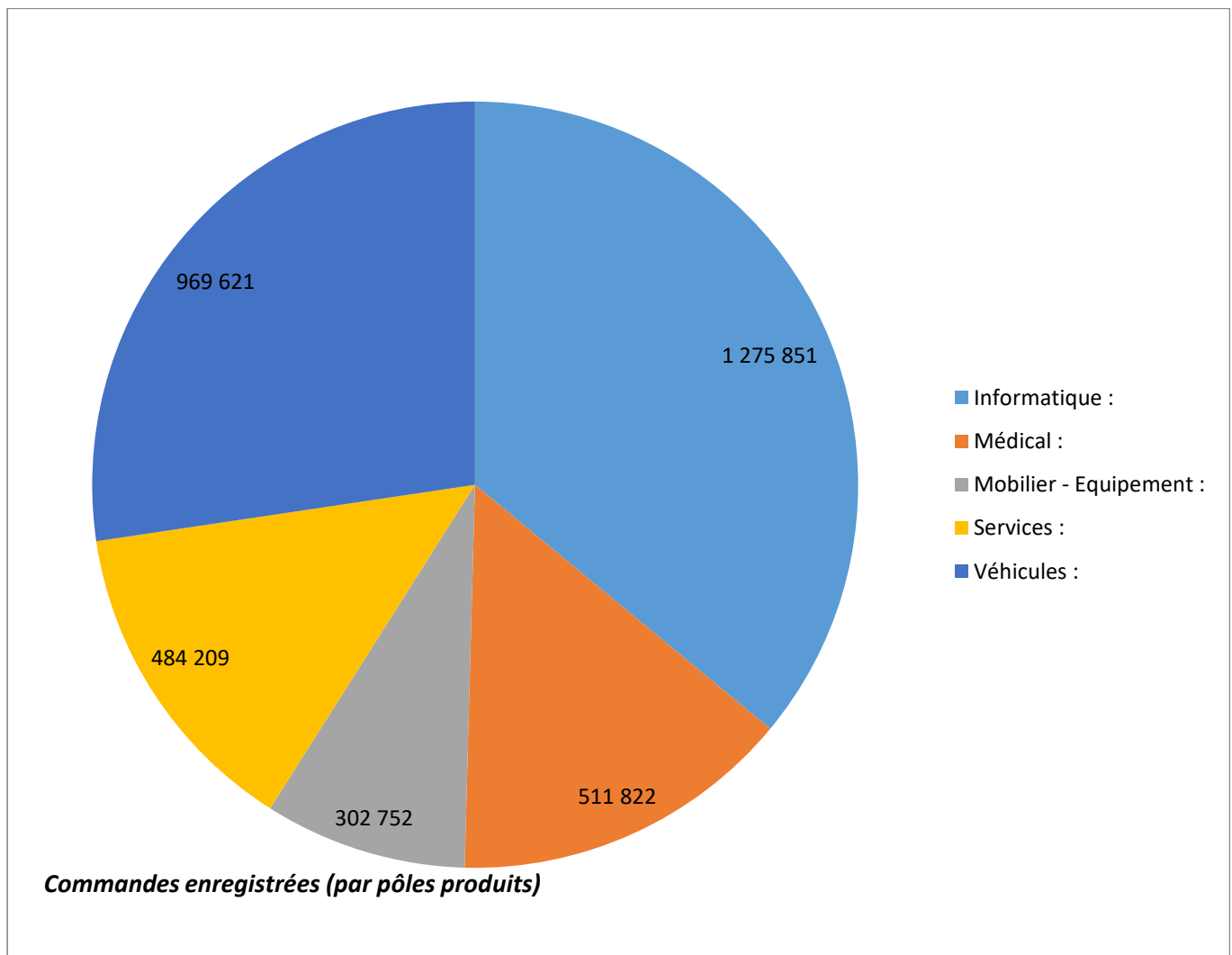
Ces perspectives nécessitent cas par cas un accord réciproque ou un contrat de service afin que le progrès de la mutualisation soit gagnant – gagnant entre les partenaires signataires.

La qualité du suivi d'exécution est une préoccupation permanente, car l'on sait le danger d'éloignement – client associé aux mutualisations à large échelle.

## L'UGAP au premier rang des partenaires stratégiques de la DAE dans les offres de mutualisation

L'UGAP est la centrale d'achats de l'Etat et des collectivités territoriales. Dans ce rôle elle propose une offre très complète (2620 marchés).

Les marchés de l'UGAP sont exprimés en tarifs tout compris. Ils intègrent la marge (les frais de fonctionnement et de commercialisation des offres de marchés). L'enjeu pour l'UGAP, partenaire de la DAE, de l'Etat et des collectivités territoriales consiste à produire les meilleures offres avec des taux d'intermédiation performants tout en garantissant une couverture de ses frais et le maintien d'un potentiel d'investissement qui lui permette d'innover et d'investir de nouveaux créneaux au bénéfice des politiques publiques auxquelles elle est associée avec la DAE.





## Quelle place occupe l'UGAP dans la commande publique d'Etat ?

L'Etat recourt pour 1,45 Md € aux marchés de l'UGAP.

Le chiffre d'affaires de l'UGAP (montant des commandes) 2018 s'est élevé à 3,54 Mds €.

L'Etat représente 41% de la clientèle de l'UGAP.

La DAE et l'UGAP se concertent afin de choisir quels segments d'achats mutualisés la DAE confie par mandat à l'UGAP. Un contrat de service les lie afin d'optimiser leur coopération.

Le recours à l'UGAP des ministères et établissements publics de l'Etat s'est accru de 19,9% en 2018, avec un secteur en pointe, l'informatique en progression de 28%.

## Les chiffres 2018 de la commande publique d'Etat adressée à l'UGAP

	2017	2018		
Ministères	782 837	943 306	↑	20,5%
EP & Opérateurs	425 035	504 640	↑	18,7%
<b>Sphère Etat</b>	<b>1 207 872</b>	<b>1 447 946</b>	<b>↑</b>	<b>19,9%</b>

Pour en savoir plus sur l'UGAP en 2018 :

<https://www.ugap.fr/>

## **Régionaliser une part significative des achats interministériels**

**C'est un objectif affirmé depuis la création de la DAE en 2016.**

**Il prend corps de manière mesurable en 2018.**

- ⇒ 73 des 400 familles d'achats de l'Etat ont été déléguées au niveau régional à compter de 2017.
- ⇒ En 2018 les achats interministériels passés en Région atteignent 1,5 Mrd €, le double de 2016.
- ⇒ Le nombre de marchés interministériels disponibles en Région est passé de 107 (2017) à 173 (2018).
- ⇒ En 2018 les PFRA ont publié 208 consultations afin d'attribuer nouveaux 435 lots en marchés régionalisés.
- ⇒ La régionalisation déléguée aux PFRA profite à plus de 60% aux PME pour les marchés qu'elles notifient. Ce taux élevé atteint en 2018 conforte le choix effectué en 2016 par les pouvoirs publics de régionaliser une part significative de la commande publique d'Etat,
- ⇒ Cette régionalisation a comme cible d'atteindre 2 milliards € de commande publique par an.
- ⇒ Les marchés interministériels constituent le terrain d'action actuel des PFRA.
- ⇒ Avec le projet expérimental élu au financement du fonds de transformation de l'action publique (FTAP) de PFRA étendue, l'ambition s'accroît. Dans le cadre d'un plan conjuguant la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (préfiguration du secrétariat général commun) et le choix du meilleur niveau auquel mener les procédures d'achats alloties, une étude sur trois ans est en cours pour valider la place du niveau régional en ce qui concerne la fonction achat.
- ⇒ Les 13 PFRA s'investissent aux côtés de la Direction de l'immobilier de l'Etat dans le programme de rénovation des cités administratives (1 Mrd €) qui a débuté en 2018.

## **Rendre plus accessible les marchés à des entreprises groupées :**

**La « bourse à la cotraitance ».**

### **La question posée :**

L'un des facteurs identifiés à l'autolimitation des réponses de PME aux marchés interministériels réside dans le manque de moyens dont peut disposer une PME pour couvrir de grands volumes de commandes et pour assurer la prestation sur un périmètre géographique plus étendu que le sien. De plus, il peut paraître complexe pour une PME d'obtenir un marché qui représenterait une part importante de son chiffre d'affaires et qui pourrait ainsi la mettre dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'Etat.

### **Quelle solution ?**

La bourse à la cotraitance est un outil créé par la direction des achats de l'Etat (DAE) pour mettre en relation des PME entre elles ou avec de grands groupes en cotraitance. Elle leur permet de créer des synergies de compétences et de moyens via la création de groupements momentanés d'entreprises (GME). Toute entreprise peut s'inscrire sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) gratuitement. Par cette inscription, elles indiquent être intéressées, de manière confidentielle, pour un GME et se mettent en relation avec d'autres partenaires potentiels. La PLACE permet ainsi aux acheteurs publics de dématérialiser les procédures inhérentes aux marchés publics. Elle offre également la possibilité aux entreprises de rechercher des partenaires et de répondre aux commandes publiques sous forme électronique.

### **Quels résultats en 2018 ?**

<b>Au 31 décembre 2017 : 2150 entreprises inscrites</b>	<b>1760 procédures concernées</b>
<b>Au 31 décembre 2018 : 3795 entreprises inscrites</b>	<b>2839 procédures concernées</b>
<b>+ 82%</b>	<b>+ 61%</b>

Le pourcentage de marchés recensés attribués à des groupements momentanés d'entreprises (GME) a progressé et passe de 5,1% du total en 2017 à 8,4% en 2018 (source OECF).

# Professionnaliser les achats et la filière de formation aux achats publics

## Professionnalisation des achats

- ⇒ Une démarche d'organisation est encouragée dans chaque ministère ou établissement public
- ⇒ Elle est soutenue par une action précise de la DAE lorsqu'une entité publique lui en fait la demande (ministères économiques et financiers ; Services du premier ministre ; Institut National de l'Audiovisuel).

## Filière de formation aux achats

- ⇒ La formation modulaire aux achats publics IGPDE est très demandée : près de 1000 acheteurs formés en 2018 sur au moins un module soit environ 10% des effectifs totaux concernés dans les ministères.
- ⇒ Une filière de haut niveau existe désormais en partenariat DAE – IGPDE : l'organisation de 4 sessions 2018 de formation certifiante aux techniques achats CIPS (Chartered Institute for Procurement and Supply) a permis de certifier 80 acheteurs de l'Etat (administration centrale, services déconcentrés, établissements publics).
- ⇒ La DAE a fortement contribué à la mise en œuvre de la recommandation de la commission européenne du 3 octobre 2017 sur la professionnalisation des acheteurs publics,
- ⇒ Au niveau du département des établissements publics, les travaux de construction d'une filière dédiée avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation se sont poursuivis.

## Réalisation de nouveaux guides achats

En partenariat entre la DAE et plusieurs directions, ministères et grands établissements publics, les guides achats suivants sont en ligne, disponibles pour tous publics :

Guide du sourcing opérationnel

<https://www.economie.gouv.fr/dae/sourcing-operationnel-guide-lachat-public-a-disposition-des-acheteurs-publics>

Guide de la propriété intellectuelle dans les projets informatiques

<https://www.economie.gouv.fr/dae/publication-guide-lachat-public-achats-informatiques-et-propriete-intellectuelle>

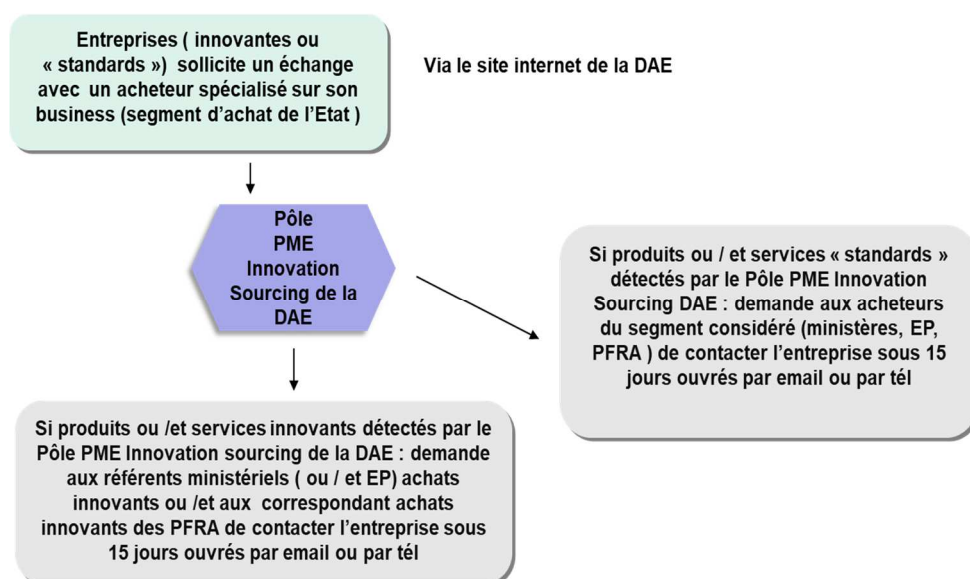
## Contribuer à la transparence pour une concurrence optimisée

**Objectif commun de différents services de l'Etat (DGCCRF, DAJ, DAE ...) cette recherche se traduit par des réalisations concertées et convergentes dans l'action 2018 de la DAE.**

- ⇒ La DAE, maître d'ouvrage de la plateforme dématérialisée des achats de l'Etat (PLACE) organise, avec l'AIFE maître d'œuvre, la meilleure utilisation de ce media. En 2018 un quart de la commande publique a transité par cette plateforme, depuis les avis de publicité jusqu'aux notifications :
  - 37 000 consultations représentant 69 000 lots attribués ;
  - 3 500 entités publiques utilisatrices ;
  - 205 000 entreprises abonnées et 1 400 000 téléchargements de DCE
- ⇒ En 2018, les réseaux achats de la DAE (ministères, PFRA et établissements publics) se sont fortement mobilisés pour contribuer à la réussite de la dématérialisation des procédures d'achats généralisée à partir de 25 000 €. De nombreuses initiatives régionales, nationales, rencontres d'entreprises, conventions d'acheteurs ont été menées.
- ⇒ Depuis octobre 2018 la programmation des marchés des ministères est en ligne, assurant une visibilité accrue de la commande publique de l'Etat pour les acteurs économiques :  
<https://www.economie.gouv.fr/dae/programmation-des-achats-letat>
- ⇒ Depuis janvier 2018, la DAE est partenaire de la DAJ (pilote), de l'AIFE, de la DGFiP et de la DINSIC – ETALAB dans le plan de numérisation de la commande publique pour accélérer la *simplification d'accès, la transparence pour tous les acteurs économiques, la convergence des pratiques pour plus de productivité*. Open source, co-construction, complémentarité en sont les maîtres – mots.
- ⇒ Ce plan essentiel d'accélération de la transformation numérique de la commande publique fait l'objet d'un dossier éligible au financement du fonds de transformation de l'action publique (FTAP)

## Faciliter le contact avec les acheteurs publics : le guichet unique achat de la DAE

Depuis le 15 novembre 2018, toute entreprise qui le souhaite peut entrer en contact avec un acheteur connaissant la filière professionnelle par un mécanisme simple.



## **3 – des résultats tangibles pour les politiques publiques**

### **Les achats efficaces sont promus**

Les administrations d'Etat et les établissements publics de l'Etat du périmètre de compétence de la DAE ont réalisé en trois ans 2,141 Mrds € d'économies achats dont 796 M€ en 2018.

Les deux principaux leviers d'action sont la globalisation et la négociation.

### **La commande publique de l'Etat se tourne largement vers les PME**

30 % de la valeur des achats interministériels nationaux a été adressée en 2018 à des PME :

Administrations d'Etat 29,1% ; établissements publics de l'Etat 32,1%.

C'est aussi voir plus élevé que dans la plupart des entreprises du secteur privé.

L'achat interministériel délégué en Région est en pointe : plus de 60% des marchés des PFRA sont attribués à des PME.

### **L'innovation est encouragée**

Plus de 10% du montant des achats de l'Etat et des établissements publics de l'Etat est allé vers des entreprises innovantes, définies comme : jeune entreprise innovante (JEI), entreprise percevant le crédit impôt recherche (CIR) ou le crédit impôt innovation (CII).

Etat 10,4% ; établissements publics 13,9%.

### **Les enjeux sociaux sont intégrés dans des marchés toujours plus nombreux**

La DAE renforce depuis 2009 la contribution des achats de l'Etat et de ses établissements publics aux politiques publiques dans le domaine social : Une grande diversité de considérations sociales sont ainsi promues : lutte contre le chômage et la précarité, inclusion des personnes en situation de handicap, égalité femme/homme, lutte contre le décrochage scolaire, pratiques vigilantes en matière de respect des droits humains fondamentaux dans les chaînes d'approvisionnement, commerce équitable, etc.

En 2018, 7% des marchés de l'Etat et 9% des marchés des établissements publics sont concernés.

L'analyse des résultats sur 3 ans (2016-2018) indique une trajectoire en progression constante (4,4% à 7%) en ce qui concerne les ministères. Cette progression est particulièrement importante en 2018 comparativement aux deux années précédentes. Elle met en lumière les efforts des acheteurs pour diversifier les dispositions sociales inscrites dans les marchés mais aussi pour renforcer les actions engagées au travers de la clause sociale d'insertion.

En 2018, la DAE s'est fortement mobilisée dans la conduite de trois projets significatifs :

- Publication, à l'attention des services de l'Etat, d'une instruction interministérielle formalisant le pilotage national du dispositif de la clause sociale d'insertion dans les marchés publics. Le document, co-signé par la Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle, le Directeur des achats de l'Etat et le Commissaire général délégué, directeur de la ville et de la

cohésion urbaine, réaffirme le rôle important de la clause sociale d'insertion comme outil de lutte contre l'exclusion et formule de nombreuses recommandations à l'adresse des acheteurs de l'Etat et de ses établissements publics ;

- Collaboration avec le Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale afin d'intégrer dans le pacte de croissance de l'économie sociale et solidaire des mesures visant les marchés publics. Une mesure structurante « Développer des achats et une commande publique responsable » est intégrée au pacte de croissance de l'économie sociale et solidaire. 2 sous-mesures et 3 mesures complémentaires concernent les achats de l'Etat et de ses établissements publics ;
- Engagement d'une expertise sur la maîtrise de la traçabilité sociale des chaînes d'approvisionnement des marchés. Cette démarche vise à identifier les leviers à intégrer dans les achats afin de développer des pratiques d'achat éthiques, garantes du respect des droits humains fondamentaux tout au long des chaînes d'approvisionnement des titulaires des marchés publics,

## **Les dispositions environnementales sont prises en compte de façon croissante par les acheteurs de l'Etat et de ses établissements publics**

Sur l'axe environnemental, les dispositions visent toutes à préserver les ressources naturelles et à valoriser les pratiques les plus respectueuses de l'environnement. L'année 2018 a vu en particulier l'émergence de politiques gouvernementales affirmées en faveur de l'économie circulaire ; les achats de l'Etat et de ses établissements publics les ont naturellement intégrées.

16,5% des marchés de l'administration d'Etat et 24,9% des marchés des établissements publics intègrent des dispositions environnementales.

Ces résultats sont en progression par rapport aux années précédentes, reflet d'un intérêt croissant et d'un professionnalisme accru des acheteurs.

Afin de consolider cette progression, la DAE accompagne la montée en compétence des acheteurs en organisant notamment des temps d'échange de pratiques, de sensibilisation et de formation : journée annuelle d'échange de pratiques sur les achats publics responsables (dixième édition), matinale sur les achats écologiques, formation aux achats responsables (collaboration IGPDE). Quelque 170 participants et 20 intervenants se sont mobilisés.

Enfin, la DAE s'attache à faire connaître auprès de ses partenaires extérieurs les orientations et actions de l'Etat en matière d'achats responsables :

- Au niveau national, la DAE s'engage dans des projets multi-acteurs tel que le programme-action « Achats et économie circulaire » piloté par l'Institut national de l'économie circulaire. Elle participe, aux côtés d'acheteurs des secteurs publics et privés, à l'élaboration d'outils et de recommandations pour une prise en compte opérationnelle des enjeux de l'économie circulaire dans les achats. Elle représente également l'Etat à l'occasion de divers colloques et événements organisés par les partenaires de la société civile (handicap, insertion, etc) ;
- Au niveau communautaire et international, la DAE participe à des rencontres, colloques et conférences afin de faire connaître les engagements de l'Etat français en matière d'achats responsables et d'échanger avec ses pairs : Commission européenne, OCDE, OIT, Agence ONU Environnement.

## 4- Quelques évènements publics 2018

### Séminaire annuel de la DAE le 5 juillet 2018

Ouvert à des personnalités extérieures, ce séminaire a permis d'aborder des thèmes d'actualité et de fonds

- Le bilan et les perspectives de la fonction achats à l'Etat
- L'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les achats
- Comment amener les établissements publics à mieux coopérer
- Le projet PFRA étendue, vers une régionalisation approfondie
- Le logiciel de gestion de flotte automobile, un exemple actuel de levier pour des pratiques homogènes
- Le programme Action publique 2022 pour une transformation du service public

#### *Une assistance attentive et participative*



#### *Présentation du rapport parlementaire sur l'IA par Bertrand Rondepierre, membre de la commission Villani*





## Institut national de l'économie circulaire :

### Engagement dans le Programme-Action « Achats et Economie circulaire » le 18 septembre 2018

La DAE s'est associée à ce programme-action piloté par l'INEC, la métropole du Grand Paris et l'association ObsAR. Elle a ainsi animé des ateliers et participé aux partages d'expériences entre acheteurs des secteurs public et privé. De nombreuses thématiques sont traitées : téléphonie, mobilier, bâtiments, gestion des déchets. Des livrables sont prévus.



**Remise des diplômes d'acheteur certifié en techniques achats CIPS  
(Chartered Institute for Procurement and Supply)**

**Ministère des comptes et de l'action publique, Bercy**

**Le 4 octobre 2018**



**Les récipiendaires de la seconde session**



**Une partie des équipes DAE et IGPDE**

## Misons sur le vert

### Matinale d'échange des acheteurs de l'Etat et des établissements publics, Le 26 juin 2018

Transition écologique, « déficit écologique », impact environnemental, économie circulaire : ces questions sont au cœur des débats publics dans les ministères comme les établissements publics.

Pourquoi et comment l'Etat acheteur doit-il miser sur le vert ?

Ouverte par Michel Grévoul, directeur des achats de l'Etat, la matinale s'est poursuivie par une intervention de Sylvain Boucherand, secrétaire général de l'association 4D (dossiers et débats pour le DD).

Deux tables rondes ont ensuite pris place, l'une pour échanger sur la position et le rôle de l'Etat acheteur écoresponsable et la seconde consacrée à de belles réalisations au sein de services de l'Etat et d'établissements publics.



## Musées : intégrons l'innovation

### Le 3 octobre 2018

Trois thèmes sont stratégiques et communs pour les musées ; ils peuvent utilement s'appuyer sur l'innovation :

- l'accessibilité
- la gestion et la valorisation des flux de visiteurs
- la transformation digitale

Dix musées publics et une douzaine d'entreprises proposant des solutions innovantes ont accepté d'échanger de manière à la fois structurée et libre afin de prélude à des contrats gagnants-gagnants.

Les musées ont « pitché » en présentations succinctes de leurs problématiques rencontrées et non résolues à l'optimum ; les entreprises innovantes ont présenté leurs offres.

Dans un dernier temps de rencontres et de partage se sont dessinés des rapprochements entre startups intéressées à présenter des offres conjointes avec plus de valeur ajoutée pour les musées. A suivre !



## Régionalisation de l'achat interministériel : Marseille, 13 avril 2018

### La CCIMP et la Préfecture Paca lancent une nouvelle convention d'affaires

(Résumé tiré de la presse quotidienne régionale)

L'objectif de cette convention est de mettre en relation les fournisseurs locaux avec les acheteurs de l'Etat pour créer de nouveaux courants d'affaires.



Cette rencontre, au Palais de la Bourse, a réuni pour la première fois en région plus de 30 acheteurs publics et a attiré 300 personnes dont de nombreuses entreprises ce vendredi 13 avril, dans une nouvelle convention d'affaires dédiée à l'achat public. Cette réussite répond à l'ambition de mettre en relation les fournisseurs locaux avec les acheteurs de l'État pour créer de nouveaux courants d'affaires et faire découvrir aux entreprises les opportunités de business à court, moyen et long terme.

En offrant de multiples temps de mises en relations avec les acheteurs de l'État (échanges informels, pitches, rendez-vous qualifiés...), cette convention d'affaires a permis aux entrepreneurs locaux d'appréhender les opportunités et les méthodes d'achats publics, et de présenter leur savoir-faire.

Actuellement plus de la moitié des marchés publics passés par la PFRA Paca sont attribués à des PME. Cette convention est une occasion inédite pour développer leur portefeuille clients et s'ouvrir à de nouveaux marchés.

# Journée interministérielle d'échange de pratiques sur les achats publics responsables

9 novembre 2018

Pour cette dixième édition, de nombreux sujets ont été partagés : bilan de 10 ans d'achats responsables de l'Etat, droits de l'Homme et achats, économie circulaire, achat et politique d'insertion etc.

